

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



# Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

## BECHAUFFEUR.BE

### BEchauffeur.BE : 220 nouveaux candidats sans permis de conduire recherchent une entreprise pour se former

Depuis début juin, 220 nouveaux candidats intéressés par le métier de chauffeur se sont inscrits sur la plateforme BEchauffeur.BE. Les coordonnées de ces candidats, qui ne détiennent souvent pas encore le permis de conduire D, ont été envoyées à toutes les entreprises cherchant à former de nouveaux chauffeurs. De nombreux candidats motivés que le secteur ne veut pas rater !

**+** Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez recevoir les coordonnées de candidats pour les former au métier de chauffeur ? Envoyez sans tarder un e-mail à l'adresse [contact@bechauffeur.be](mailto:contact@bechauffeur.be) pour vous inscrire.



### BUSFAN.BE EMMÈNE AUSSI DES JEUNES LECTEURS DU QUOTIDIEN HET NIEUWSBLAD POUR UN VOYAGE UNIQUE : suivez leurs aventures

Ce week-end, Busfan.be organise, en collaboration avec het Nieuwsblad, Normandie Tourisme et Van Hool, un voyage en car unique, pour des jeunes adultes, dans le sud de la Normandie. La semaine dernière, Busfan avait déjà emmené 10 jeunes créateurs de contenu en Normandie. Cette fois, ce sont 10 jeunes néerlandophones qui seront du voyage.

L'objectif ? Permettre aux jeunes belges de découvrir une autre façon de voyager en autocar et d'augmenter la notoriété de Busfan.be. Cela fait partie de notre campagne de relance 2022. Des reportages seront réalisés pendant le voyage et publiés plus tard en ligne, dans les journaux et sur Evenaar-TV.

**+** Suivez Busfan sur [Instagram](#) et sur [Facebook](#) pour suivre les aventures de ces jeunes voyageurs.



### 'FIT FOR 55': Le Parlement européen rejette l'extension de IETS au secteur du transport routier

Mercredi dernier, la proposition d'étendre le système d'échange de quotas d'émission (ETSII) au secteur du transport routier a été rejetée par le Parlement européen en séance plénière. La FBAA salue cette décision, comme les membres du secteur. En effet, la proposition formulée par la Commission ENVI est inacceptable. Bien que notre secteur soutienne les efforts d'écologisation, nous restons d'avis que ce processus requiert une approche globale visant tous les modes de transport, voitures privées incluses, et qu'il faut tenir compte des moyens disponibles, à la fois en termes de technologie et d'infrastructure. La proposition est maintenant renvoyée aux Commissions compétentes.

**+** [Cliquez ici pour consulter le communiqué de l'IRU](#)



### CAR & BUS E-ZINE : faites la connaissance de Françoise Seulet, ancienne candidate BEchauffeur.BE devenue conductrice de bus

Françoise Seulet avait participé à la séance d'information de BEchauffeur.BE à Bruxelles en 2019. Elle était ainsi entrée en contact avec des exploitants de sa région et avait pu suivre une formation de chauffeur de bus. Aujourd'hui, elle exerce son métier avec énormément de plaisir. Découvrez son expérience et la façon dont la plateforme l'a accompagnée !

**+** [Lire davantage sur le parcours et la formation de Françoise](#)

**+** [Recevez les nouveaux e-zines dans votre boîte mail](#)

### JOURNÉE D'ACTION DU 20/06

Le front commun syndical organise le 20/06 une journée d'action dans le cadre du pouvoir d'achat. Cette action peut entraîner des absences de travailleurs dans les entreprises. Cette journée est considérée comme une journée d'action et est reconnue comme telle pour les travailleurs qui y participent.

### OCTROI D'ÉCOCHÈQUES ET PRIME ANNUELLE POUR EMPLOYÉS - *rappel*

Chaque année, le 30/06 au plus tard, les écochèques sont octroyés aux chauffeurs du transport régulier spécialisé et du transport irrégulier. Lisez les communiqués FBA.BS.SOC.06 du 21/01/14 et FBA.CAR.SOC.02 du 27/01/14 pour en savoir plus. En juin, des écochèques sont également octroyés au personnel de garage (cf. document FBA.BG.SOC.12 du 03/11/11) et aux employés (cf. FBA.BG.SOC.07 du 01/06/11) à moins qu'une conversion en un autre avantage ne soit prévue pour ces derniers. De même, la prime annuelle de € 250 est également octroyée aux employés en juin, sauf si elle a été convertie en un autre avantage. Vous trouverez les modalités applicables dans le communiqué FBA.BG.SOC.08 du 24/09/15.

### CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR

<p>Juin</p> <p><b>14</b></p> <p>Assemblée Générale FBAA Hainaut &amp; Brabant wallon</p>	<p>Juin</p> <p><b>15</b></p> <p>Assemblée Générale FBAA Anvers</p>
<p>Juin</p> <p><b>22</b></p> <p>Comité Fédéral Autocar</p>	<p>Juillet</p> <p><b>06</b></p> <p>Conseil de Direction FBAA</p>
<p>Juillet</p> <p><b>08</b></p> <p>Conseil de Direction CFA</p>	<p>Juillet</p> <p><b>08</b></p> <p>Commission VRA BS</p>

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

